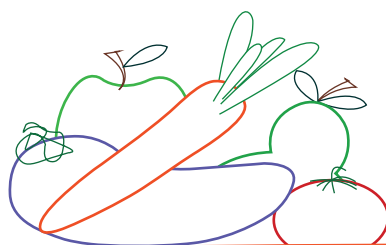


“ L'alimentation durable, un défi et un levier pour les territoires ”

Compte rendu de la table ronde organisée le 20 septembre 2018 à Vieux-Condé



« Citoyens, professionnels, élus, ensemble pour une alimentation durable pour tous ! »
Vieux-Condé, le 20/9/2018

Interreg 
France-Wallonie-Vlaanderen UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

AD-In

« L'alimentation durable, un défi et un levier pour les territoires » Compte rendu de la table ronde organisée le 20 septembre 2018 à Vieux-Condé

Table ronde animée par L. Di Biagi, chargée d'études AD-In à l'Observatoire de la Santé du Hainaut et préparée en collaboration avec C. Collie, Coordinatrice AD-In

Les partenaires d'AD-In ont souhaité lors de leur événement à mi-parcours montrer, au départ d'exemples concrets et variés, comment des collectivités territoriales belges et françaises s'emparent de la question alimentaire et échanger avec d'autres acteurs et/ou témoins de la transition sur les freins et leviers de telles dynamiques.

Pour ce faire, quatre territoires, urbains et ruraux, ont été choisis en raison de leur dynamique alimentaire territoriale inspirante et de la diversité de celles-ci, que ce soit au niveau de la temporalité, des portes d'entrée privilégiées, des dispositifs de gouvernance mobilisés, des acteurs impliqués, des initiatives prises ... Des représentants de ces territoires ont exposé le chemin parcouru et mis en exergue quelques éléments marquants de leur processus territorial en faveur d'une alimentation durable pour tous.

[Quatre territoires inspirants]



Marie-Martine Poirot, Directrice du Pôle Développement Territorial de la Communauté d'Agglomération du Douaisis
Le processus d'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)

La Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) est un regroupement de 35 communes du Département du Nord, lesquelles comptent environ 150.000 habitants. Cette intercommunale présente des territoires à la fois urbains et ruraux.

Le projet alimentaire territorial (PAT) de la CAD a été le 1er PAT labellisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en Région des Hauts-de-France. D'autres ont ensuite suivis (ex. celui du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut).

En introduction, M.M. Poirot nous explique que **les PAT sont l'émanation de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014)**. Ce texte prévoit que les PAT soient élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial.



En 2017, le Ministère a décidé de **labelliser des territoires**, sur base d'un certain nombre de critères (concertation sur un territoire, démarche multi-acteurs, actions concrètes ...).

La première année, 11 territoires ont été labellisés.

Si cette labellisation peut avoir un impact fort sur la mobilisation du territoire, elle est avant tout perçue par la collectivité comme une **reconnaissance de 10 ans de travail, mené avec de nombreux partenaires**. La mobilisation a démarré au départ de questions agricoles, dans le cadre de la **politique « Trame Verte et Bleue »** - dont émane l'actuelle politique agricole locale appelée « De la terre à la table ».

En premier lieu, la CAD a souhaité examiner de plus près la situation des agriculteurs de son territoire. Pour ce faire, elle a chargé la Chambre d'agriculture de réaliser un **diagnostic**, lequel a montré l'importance de la question agricole pour le territoire.

Pour amorcer la dynamique et légitimer la démarche, les élus ont ensuite souhaité démarrer avec un sujet permettant d'engranger rapidement des résultats. C'est ainsi qu'un bureau d'études a été amené à traiter la question des **circuits-courts**, en intégrant un maximum de d'agriculteurs du territoire.

Ce processus de concertation a permis de mûrir la politique agricole et de proposer en 2013 un **programme d'actions pluriannuel et multi partenarial appelé « CAAP'Agglo »** (1).

Chemin faisant, il est ensuite apparu nécessaire d'aller plus loin et d'approcher également le consommateur. Ainsi, les acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation ont co-construit un deuxième **programme d'actions, « Bio CAD »** (2), **consacré au développement de l'agriculture biologique** sur le territoire.

Enfin, en 2015, cette politique s'est renforcée en se dotant de nouvelles ambitions : **faire de l'alimentation un levier du mieux-vivre des habitants du territoire**, notamment en développant les volets « santé » et « accessibilité » de l'alimentation. Une large concertation territoriale « alimentation – santé – environnement » a permis de construire une nouvelle programmation **« AlimCAD »** (3), complémentaire aux deux premières.

Les processus participatifs initiés par la CAD ont ainsi débouché sur trois programmes d'actions (CAAP'Agglo, BioCAD et AlimCAD), lesquels ont été intégrés dans le Projet Alimentaire Territorial de la CAD.

Les démarches menées par la CAD présentent des spécificités communes :

(1) Chacun de ces programmes comprend des **actions avec des résultats visibles à court terme** (ex. signalétique des agriculteurs) et **une démarche à plus long terme** (ex. études et diagnostics).

(2) Chaque programme est le fruit d'une **démarche partenariale** basée sur le dialogue territorial. Ainsi, en tant que collectivité, la CAD n'avait pas pour objectif de mettre en œuvre l'ensemble de ces programmes ; elle avait plutôt pour rôle de **favoriser l'interconnaissance des acteurs et les mettre en cohérence**. L'idée est que chaque action déployée puisse être optimisée et valorisée, de sorte qu'elle ait un impact le plus fort possible pour les habitants. C'est pourquoi le dialogue a été ouvert le plus largement possible, à l'aide de technique d'animation (ex. forum ouvert) et s'est appuyé sur le volontariat, ce qui a permis d'identifier de nouveaux acteurs.

(3) Autre principe-clé de ce dialogue est celui d'**horizontalité** : toutes les structures, quels que soient leurs moyens (humains, financiers ...), sont situées au même niveau. La reconnaissance octroyée par cette absence de hiérarchie a permis de créer un véritable dialogue sur le territoire de la CAD, générateur d'enthousiasme, de vivacité et de bonne humeur. C'est ainsi qu'une centaine d'acteurs du territoire ont dialogué.



Marc Schlitz, Expert en Développement Durable à la Ville de Liège
L'émergence de la politique alimentaire urbaine de Liège

Ville de près de 200.000 habitants, la Ville de Liège a adhéré à plusieurs outils de gouvernance internationaux. Elle est notamment la 1^{ère} Ville wallonne à avoir signé le Pacte de politique alimentaire de Milan (2017), démarche suivie, en juin 2018, par Charleroi (territoire-pilote d'AD-In). Cet outil formalise l'engagement, à l'échelle internationale, d'une ville en faveur d'une alimentation durable pour tous.

En introduction, M. Schlitz nous rappelle que l'Exposition Universelle de Milan s'est tenue en 2015 sur le thème «Nourrir la planète, Energie pour la vie». La ville-hôte a profité de l'attention médiatique sur l'événement pour promouvoir les bonnes pratiques alimentaires et inciter d'autres villes à s'engager sur le sujet. C'est dans ce cadre qu'a été rédigé le Pacte de politique alimentaire.

Les **Villes qui signent ce Pacte s'engagent à mettre en place des actions locales, déclinées autour des six axes prioritaires suivants :**



- Gouvernance alimentaire locale - Assurer un environnement propice à une action efficace
- Promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition
- Assurer l'équité sociale et économique
- Appuyer la production alimentaire (liens rural-urbain)
- Approvisionnement et distribution alimentaires
- Prévenir le gaspillage alimentaire

Plus de 175 villes de par le monde ont aujourd'hui signé le Pacte de Milan.

Notons qu'à côté de ce Pacte engageant les autorités locales, existe également la « Charte de Milan » qui a pour objectif de sensibiliser largement sur le rôle de l'alimentation pour une meilleure qualité de vie. Celle-ci s'adresse aux citoyens, aux associations, aux entreprises mais aussi aux gouvernements et aux institutions.

La signature du Pacte de politique alimentaire de Milan par la Ville de Liège s'inscrit dans un processus initié il y a une vingtaine d'années au départ de deux initiatives / évolutions convergentes :

(1) La construction au début des années 2000 du **Projet de Ville** (« Agenda 21 local ») et ses mises à jour régulières, réalisées dans des **démarches de participation citoyenne portées par la Ville**.

La dernière mise à jour a été initiée, suite à l'exposition universelle de Milan à laquelle ont participé des représentants de la Ville (2015) et à l'appel de Paris pour développer des « villes inclusives, innovantes et résilientes » (2016). La Ville de Liège a ainsi relancé en 2017 un processus consultatif autour du projet de ville, appelé « Réinventons Liège » (cf. plateforme de dépôt d'idées et de votes, rencontres inspirantes, ateliers citoyens ...). Ce processus a débouché sur d'importantes propositions de projet en matière d'agriculture (péri-)urbaine. La question de **l'alimentation durable constitue désormais un volet à part entière du projet de ville** et est investiguée à la fois par le pôle de développement économique et par le **plan de cohésion sociale**. Ce dernier organise d'ailleurs depuis 3 ans un événement annuel d'envergure sur le sujet.

(2) La construction de la **Ceinture alimentaire** liégeoise portée par un mouvement citoyen et associatif enthousiaste.

Ce mouvement liégeois a notamment importé en Wallonie et à Bruxelles le mouvement « Villes en transition » initié en Angleterre. Certains membres étaient également proches du réseau international « Amis de la terre ». Une conférence avec R. Hopkins en 2014 a permis de rassembler un grand nombre d'acteurs et de lancer la démarche.

La création de la ceinture alimentaire liégeoise est aussi partie d'un constat : les terres de la campagne environnante ne produisent pas de nourriture à destination des habitants de la ville, et d'un **souhait : qu'une grande partie de l'alimentation de la Ville soit issue d'un rayon de 50-100 km**.

Cet objectif est d'ailleurs cohérent avec la « **Convention des maires pour l'énergie et pour le climat** » signée par la Ville de Liège et est dans l'esprit de la **campagne européenne ENGAGE en faveur du climat** déclinée à Liège (et au cours de laquelle des citoyens se sont engagés dans l'autoproduction et l'approvisionnement en produits bios et locaux).

Le Ville de Liège a par ailleurs pris différentes **mesures pour soutenir les initiatives citoyennes** (ex. achat et mise à disposition de terrain via un appel à projets, mise à disposition à un prix acceptable des surfaces pour des commerces alternatifs, octroi de permis de végétaliser).

Un **nouveau site centralisant toutes les initiatives liégeoises** en la matière (publiques et citoyennes) vient d'être créé.

Ce site permet aux restaurateurs de savoir où s'approvisionner en produits locaux, aux producteurs de savoir où vendre leurs produits et aux consommateurs de savoir où trouver des paniers ou groupements d'achats dans leur quartier. Il décrit en outre les initiatives existantes (incroyables comestibles, permis de végétaliser, plan Maya, le forum « Nourrir Liège », Chair Farm, Les Petits Producteurs, Liège à la patate ...).

Ainsi, le déploiement cohérent des initiatives de la société civile et des éléments structurant du développement de la Ville correspond aux engagements du Pacte de Milan et a offert un cadre propice à sa signature. Intégrer le réseau international des Villes signataires du Pacte de Milan permet à Liège de marquer son intérêt pour la thématique de l'alimentation durable pour tous et son souhait de développer des partenariats à l'international. A terme, cela permettra également d'insérer et de fédérer les porteurs de projets locaux dans une dynamique de plus grande ampleur.

Facilitation graphique : Héléna Salazar
www.bienfaitpourta.com



**Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq**

Frédéric Huchette, Directeur adjoint en charge du Développement local à la Communauté de communes de la Région d'Audruicq
Le cheminement des acteurs locaux vers « La Boucle alimentaire vertueuse »

La Communauté de communes de la Région d'Audruicq (CCRA) est un regroupement de 15 communes du Département du Pas-de-Calais, situées sur le Littoral français. Cette intercommunale rurale compte environ 27.000 habitants. Il s'agit donc d'un territoire très différent de ceux de Liège ou du Douaisis.

La CCRA dispose depuis juin 2018 de son projet alimentaire territorial (PAT) baptisé « La Boucle alimentaire vertueuse ». Il est le fruit d'un **processus initié dans les années 90**, en investissant notamment les portes d'entrée « patrimoine » et « culture ».

En effet, comme le retrace F. Huchette, la question de l'alimentation y a été abordée – sans en avoir une conscience particulière, voici 20 ans. A l'époque, il s'agissait d'animer le territoire et de faire émerger un **projet de développement local**.

Il en est tout d'abord ressorti une volonté de valoriser les savoir-faire alimentaires. Bien que le tissu agricole de la région d'Audruicq produise essentiellement des céréales et pommes de terre pour l'exportation, le territoire compte un certain nombre d'agriculteurs qui font de la transformation et de la vente à la ferme ainsi que des artisans charcutiers, boulangers, pâtisseries ..., lesquels ont été associés aux travaux de la collectivité.

Autre levier intéressant pour le territoire : la **chicorée** et l'histoire de ses sècheres. En effet, le Littoral dont fait partie la Région d'Audruicq est un grand producteur de racines de chicorée à café. La revalorisation de ce produit a permis d'enclencher une nouvelle dynamique tant au niveau patrimonial (travail sur l'histoire de la chicorée dans la région), culturel (spectacle contemporain sur le sujet) qu'économique (produits dérivés à base de chicorée créés par les entreprises locales).

Vers 2009-2010, les élus ont souhaité « rafraichir » le projet de territoire, sur base d'une intuition : celle de l'amorce d'un **mouvement sur le territoire autour de la question alimentaire, avec le souhait de rapprocher les producteurs des consommateurs**. Cette intuition va, au travers de plusieurs circonstances, rapidement se transformer en action politique par le biais d'un projet appelé « Ecopôle alimentaire ».



L'**Ecopôle alimentaire** est le fruit d'une rencontre, d'un « deal » entre la collectivité et le monde de l'économie sociale et solidaire. La collectivité a voulu donner les moyens à des acteurs de ce secteur (ex. structure d'insertion par le maraichage bio) pour amplifier la dynamique alimentaire territoriale. Concrètement, la collectivité a acquis un ensemble foncier de 15 hectares et investi dans la rénovation de bâtiments qu'elle a mis à disposition d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (2011). En contrepartie, ceux-ci ont déployé sur ce site toute une série d'outils collectifs (ex. conserverie, légumerie ...) au bénéfice du territoire et d'un périmètre plus large.

Malgré des réticences et interrogations de la part du monde agricole traditionnel, le pari de s'associer à un nouveau type d'opérateurs porte ses fruits : une dynamique se crée autour de ce lieu et **une quarantaine d'emplois ont été créés** sur le territoire Dunkerque-Calais où le taux de chômage est relativement élevé.

Parallèlement, la question de l'alimentation est devenue le fil rouge de l'action de la collectivité dans toutes ses dimensions, y compris santé (cf. problématiques de santé liées à l'alimentation déséquilibrée et au manque d'activité physique). Le travail sur l'offre alimentaire a ainsi été complété par un travail sur la demande. Ce travail, mené avec un grand nombre d'acteurs du territoire, vise à questionner les habitants sur leurs habitudes de vie et à les amener à intégrer concrètement les messages santé dans leurs habitudes quotidiennes. Cela s'est notamment fait via le programme « Vivons en forme », mené avec la collaboration de l'éducation nationale.

Différentes initiatives sont par ailleurs mises en place pour **rapprocher le consommateur du producteur, en s'appuyant sur une dimension plaisir et la culture**. Ainsi, outre la création d'une plaquette de présentation des producteurs et l'organisation d'un marché, ce rapprochement se fait aussi au travers d'un festival de théâtre à la ferme qui permet la découverte et l'échange entre le producteur et le mangeur. La CCRA organise également un concours du « meilleur sandwich », qui favorise le dialogue parent-enfant sur l'alimentation. Un travail

autour des potagers et du plaisir de jardiner est également mené, en s'appuyant notamment sur l'opération nationale « Rendez-vous au jardin » avec l'ouverture, chaque année, d'une dizaine de jardins privés permettant la discussion et l'essaimage de bonnes pratiques. Une compagnie artistique, en résidence dans l'espace dédié à la culture de l'Ecopôle alimentaire (« La Grange »), qui traite de manière contemporaine les changements dans la façon de se nourrir depuis l'après-guerre, s'ouvrira l'an prochain sur d'autres cultures alimentaires et ce, toujours dans une approche d'éducation populaire.

Ce fil rouge de l'action de la CCRA intègre également la **notion d'accessibilité**, raison pour laquelle le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Région d'Audruicq s'est engagé dans le projet AD-In. Après avoir testé différentes actions en la matière (ateliers-cuisine avec des bénéficiaires du RSA, école des consommateurs ...), il s'agissait de savoir si ces initiatives créaient durablement les conditions de changement de pratiques, de **questionner et bousculer si nécessaire les façons de faire**.

AD-In n'est pas une boîte à outils avec des réponses toutes faites, c'est un parcours qui permet de cheminer avec les ressources du territoire. La CCRA a notamment interrogé le secteur de l'aide alimentaire et, suite à cette investigation, envisagé des alternatives situées dans le vaste champ existant entre l'aide alimentaire et l'autonomie totale.



L'enjeu toutefois est de pouvoir inscrire **ces alternatives dans la durée**, de développer un système alimentaire stable dans le temps qui revisite le rôle et l'action de la collectivité au travers de son CIAS. C'est l'ambition de l'opération appelée « **La Boucle alimentaire vertueuse** », nourrie par le cheminement opéré dans le cadre d'AD-In. L'idée est de permettre à ceux qui souhaitent produire, transformer et/ou cuisiner de pouvoir le faire. **Pour les publics vulnérables, il s'agit de développer une approche libre (>< obligation de participer à des activités collectives) et non différenciée (activités ouvertes**

à tous). Pour ce faire, la « Boucle alimentaire vertueuse » s'inspire de pratiques collaboratives des systèmes d'échanges locaux favorisant le développement local (ex. monnaie locale permettant d'accéder à des paniers de produits locaux solidaires, transformer des coins de pelouses en coins potagers pour se nourrir et modifier ses comportements d'achat). Bref, la « Boucle alimentaire vertueuse », c'est « un pied dans le social, un pied dans l'économie, la tête dans l'environnement et les deux pieds sur le territoire » ! Reconnu comme PAT, ce projet va à présent être opérationnalisé.



SILLY

Sabine Storme, Coordinatrice du convivium Slowfood "Les saveurs de Silly
Le développement de la dynamique alimentaire de la Citta Slow Silly

Commune hainuyère de 8.000 habitants, Silly est la 1ère commune belge à avoir adhéré à la philosophie du mouvement international « Slow Food » et du réseau international « Citta Slow / Villes lentes ».

En introduction, S. Storme nous explique que Slow Food et Citta Slow sont deux philosophies parallèles.

Le mouvement international Slow Food est né en Italie dans les années 80 en réaction à l'édification du premier McDonald à Rome. Progressivement, il se transpose dans différents pays au départ de convivia c'est-à-dire des petites communautés de personnes qui défendent des objectifs communs de valorisation d'une alimentation saine (par l'origine et la qualité du produit) et équilibrée. Il en existe actuellement une dizaine en Belgique, notamment à Liège et à Bruxelles .



Slow Food®



Une dizaine d'années plus tard, toujours en Italie, Citta Slow élargit le concept de qualité alimentaire au concept de qualité de vie globale. Il s'agit dans ce cas d'une initiative politique de petites villes : celles qui adhèrent à cette philosophie s'engagent à promouvoir un rythme de vie plus lent et à permettre aux citoyens de profiter de façon simple et agréable de leur propre ville. Pour ce faire, elles sont tenues, via un cahier des charges, d'améliorer des paramètres transversaux relatifs à divers aspects de la qualité de vie (environnement, infrastructures, tourisme, développement des productions locales, énergie, air, bruit ...). 120 villes font partie de ce réseau dont 5 dans la Province du Hainaut (Estinnes, Enghien, Lens, Silly et bientôt Jurbise) et 2 autres belges (Chaudfontaine et Maaseik).

Silly a démarré la philosophie du mouvement Slow Food il y a une quinzaine d'années, grâce à un jumelage avec la commune toscane de San Miniato, laquelle était déjà engagée dans ces deux philosophies. A cette époque, l'OMS tirait la sonnette d'alarme sur les problèmes de santé publique liés à l'alimentation

L'objectif pour la petite commune rurale de Silly était d'abord de travailler sur les producteurs locaux et sur la qualité des produits. Un convivium a été créé avec une grande diversité d'acteurs bénévoles (enseignants, acteurs privés, acteurs du monde agricole, consommateurs

1. Bruxelles comptant moins de producteurs locaux, ce convivium a plutôt travaillé sur la restauration : il a par exemple créé « l'alliance des chefs » (charte)

intéressés et autres volontaires) afin de valoriser **un produit bon** (éducation au goût, associations de goût, aliments de saison et de proximité), **propre** (au niveau de la production : volets social et environnemental) **et juste** (juste rémunération du producteur local). Cette association, entièrement composée de bénévoles dynamiques, mène des activités ponctuelles et des projets à plus long terme.

Initiée principalement avec des producteurs locaux, l'association a d'emblée bénéficié du **soutien des élus locaux**. Le projet a été voté par le Conseil communal et certains élus participent à son développement. Contrairement aux autres convivia Slow Food, celui de Silly bénéficie de l'aide et d'un soutien financier de la commune.

Autour de cette dynamique des producteurs locaux **s'est progressivement constitué un réseau**. Les écoles ont notamment été investies (ex. collations à base de produits locaux, projets en alimentation durable) ainsi que divers partenaires institutionnels (Province du Hainaut, Région wallonne). Petit à petit, les producteurs locaux ont développé de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs de la commune (du secteur de l'environnement, de la culture, le CPAS, le PCS ...). Ainsi, en 15 ans, cette philosophie a fait des émules et des tentacules au niveau de tous les secteurs et de tous les partenaires locaux. Actuellement, des partenariats se développent même avec des communes avoisinantes.

L'un des objectifs du Slow Food est de **rendre les consommateurs presque co-producteurs**. C'est pourquoi le convivium mène un travail de sensibilisation (avec des enfants, avec des publics défavorisés ...) visant à amener la population à avoir une réflexion positive par rapport à ses choix alimentaires et à privilégier les produits locaux.

Le partage d'expériences à l'échelle internationale est perçu comme une richesse extraordinaire pour développer nos propres villes et le contexte de qualité de vie chez nous. Ce dispositif permet en outre de **fédérer un ensemble d'initiatives locales** sous un même logo.

Réflexions transversales

*Ces différents exemples évoquent **la dynamique entre les citoyens et les élus**. Comment se crée ce lien ? Est-ce le citoyen qui interpelle l'élu et/ou l'élu qui prend conscience que les citoyens se mobilisent ?*

Le lien entre les élus et les citoyens sur la question alimentaire peut se faire sous différentes formes. D'une part, l'élu peut prendre conscience de l'**intérêt de récolter l'avis des citoyens** dans le cadre du développement de son territoire (cf. commissions / concertations thématiques, activités telles que des conférences). D'autre part, les structures et les réseaux peuvent **rassembler divers acteurs autour de projets**, dont les élus peuvent percevoir l'intérêt.

A la CAD, la thématique de l'alimentation a par ailleurs nécessité de **travailler sur la légitimité de l'élu** à investir ce domaine. Pour ce faire, la collectivité a dû prendre son temps pour mettre en place le dialogue, ouvrir les esprits et ne pas la réduire à une structure susceptible de financer des projets. Ce travail progressif (via des rencontres individuelles, des forums ouverts, des temps de concertation ...) a permis de **mettre en place une réelle démarche territoriale** c'est-à-dire de rechercher des complémentarités et donner une place à chacun ; les élus ont pris le temps de **comprendre le fonctionnement de leur territoire, d'identifier ses besoins et les structures** qui y travaillent ou pourraient y travailler.

*Dans ces témoignages, la dynamique alimentaire territoriale émerge de la rencontre entre un acteur politique et un autre acteur du territoire (issu du secteur agricole, de l'économie sociale et solidaire ou d'un mouvement citoyen), et qui influence le chemin vers une dynamique élargie. Est-ce là un passage obligé ? Est-il envisageable d'amorcer une dynamique alimentaire territoriale avec **tous les acteurs autour de la table** ?*

Au niveau de la CCRA, la dynamique s'est développée effectivement de manière très empirique, sans chercher à tout mettre à plat, ni à y associer tous les acteurs. Concrètement, une idée a émergé et s'est concrétisée, puis, elle s'est enrichie et a attiré l'attention d'autres acteurs ; **elle se tisse ainsi progressivement et évolue de rebond en rebond**. Par exemple, l'opération régionale autour de la sauvegarde du patrimoine fruitier s'est ensuite ouverte à la question du potager, puis a amené à des rendez-vous collectifs et enfin à la création d'un jardin partagé. Le propre des processus de développement local, c'est d'**être en capacité d'écoute, de saisir ce qui bouge et de faire du lien entre les acteurs**, ce qui est favorisé par la grande proximité du territoire de la Région d'Audruicq.

Pour intégrer encore davantage d'acteurs dans la dynamique territoriale, la CAD a dégagé en 2017 une dotation financière pour soutenir des projets en alimentation durable. L'**appel à projets, ouvert à tous** les partenaires volontaires, a permis en un mois de collecter un grand nombre et une grande variété d'idées de projets et de connaître de nouveaux partenaires potentiels, et notamment des petites structures. Cela nécessite de faire confiance aux acteurs du territoire, de leur donner l'opportunité de s'exprimer, de pouvoir les entendre et de chercher les complémentarités. Un deuxième appel a été lancé en 2018 et s'annonce tout aussi prometteur.

Les 4 dynamiques présentées s'appuient sur des agents de développement territorial. Y a-t-il un profil de compétences particulier pour « regarder à 360° » et fédérer les acteurs d'un territoire sur ce sujet ? Y a-t-il des choses à développer en la matière ?

A la connaissance des intervenants, il n'y a **pas de définition précise** de l'expert en développement de projets territoriaux. Une étude française réalisée par « Terres en ville » conclut qu'il n'y a pas de profils-type en la matière et qu'il s'agit avant tout de personnes passionnées par le sujet.

La **personnalité** de l'agent (à savoir sa motivation, sa volonté, son intérêt pour le sujet et son ouverture d'esprit) est jugée importante. Certains soulignent également ses **compétences en matière d'animation** et ses **capacités d'écoute** pour développer un travail collaboratif au niveau d'un territoire. Ce sont d'ailleurs des sujets centraux de la formation des chargés de mission à la CAD par exemple. Sujet **transversal** par excellence, l'agent concerné doit en outre **être polyvalent et pouvoir s'entourer d'expertises externes**.

Au-delà de la personne chargée du développement de la dynamique alimentaire territoriale, il est primordial que la thématique soit inscrite dans la stratégie locale (cf. plans de développement co-construits avec la population) pour qu'elle se développe et perdure indépendamment des agents. A Liège par exemple, cela est portée par la cellule stratégique de développement de la Ville chargée de développer l'approche transversale sur des thématiques comme l'alimentation locale.

Conclusion

Les récits des territoires du Douaisis, de Liège, de la Région d'Audruicq et de Silly ont permis de montrer comment les dynamiques se sont créées autour de la question alimentaire sur ces quatre territoires. **Ces exemples, urbains et ruraux, belges et français, montrent que face à des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et de santé semblables, se sont déployées des trajectoires alimentaires territoriales spécifiques, menées progressivement, de manière ouverte, concertée et enthousiaste.**

Ces dynamiques sont spécifiques au regard du type de territoire (urbain / rural), des acteurs investis (élus et techniciens, agriculteurs, secteur associatif ...), des portes d'entrées exploitées (agricole, économique, sociale, culturelle, environnementale, de santé), des dispositifs de gouvernance saisis (Projet Alimentaire Territorial, Pacte de Milan, Slow Food, processus de concertation), des cadres institutionnels et législatifs (l'articulation des différents niveaux de pouvoir en France et en Belgique, la répartition des compétences politiques), des initiatives menées ... mais elles ont permis de fédérer les acteurs autour d'un projet de territoire qui fait sens pour eux.

Merci à tous

Opérateurs partenaires :



Opérateurs associés :



Avec le soutien financier de



Avec le soutien du Fonds européen de développement régional



Merci à tous

